

Ratification du CETA par les députés : communiqué de la France Insoumise 65

Le 23 juillet dernier, balayant le rapport de la Commission sur le CETA de sept 2017 qui alertait sur les risques, sans juger utile de consulter la population à travers un débat national et une consultation par voie de référendum, les députés ont majoritairement voté la ratification du CETA, accord de libre échange avec le Canada.

Le député macroniste Sempastous a voté pour la ratification de cet accord.

Pourtant, ce même personnage, encore maire de Bagnères en 2014, votait une motion avec son conseil municipal s'opposant symboliquement au TAFTA, autre traité de même nature, en négociation avec les Etats-Unis, considérant qu' « Il contient en germes de graves dangers pour les exigences sociales, sanitaires et environnementales en vigueur en France. » Depuis cet élu a tourné sa veste.

La France Insoumise rappelle que ce traité est la porte ouverte aux importations de produits alimentaires ne répondant pas aux normes sanitaires et environnementales françaises (denrées alimentaires OGM ou produites avec utilisation de pesticides interdits en Europe, viandes issues d'animaux nourris aux farines animales et dopés aux antibiotiques...) entrant directement en concurrence avec les productions nationales.

C'est aussi l'augmentation inconsidérée des échanges commerciaux impliquant une augmentation des transports aérien et maritime de marchandises au détriment des agricultures et industries locales. Que dire de l'importation de pétrole issu des sables bitumineux dont l'exploitation a des conséquences désastreuses pour le climat !

C'est encore la perte de notre souveraineté nationale avec l'instauration des tribunaux d'arbitrage qui donneront aux entreprises canadiennes (et états-uniennes via leurs filiales canadiennes) le pouvoir de poursuivre en justice notre pays pour les lois et les décisions qui entraveraient leurs activités et leurs profits.

Partant de ce constat, nous considérons que le député macroniste Sempastous porte une lourde responsabilité sur les conséquences à venir de cet accord et de ceux qui suivront (MERCOSUR, TAFTA...). Nous pointons sa totale incohérence quand il adopte en 2019 une position à l'opposé de celle prise en costume de maire en 2014.

Ce 23 juillet JB Sempastous l'a fait : applaudir Greta et les jeunes mobilisés pour le climat à midi et ratifier le CETA, accord jugé par les experts non compatible avec l'urgence climatique, l'après-midi. Une telle hypocrisie illustre le refus manifeste du député de la 1ère circonscription des HP à donner la priorité à l'urgence climatique, écologique, sociale et sanitaire.

Ce député comme ses nombreux collègues de la REM refoule l'évidence. « Il n'y aura pas de commerce, ni de parts de marché, sur une planète morte !

La ratification du CETA doit encore être soumise au Sénat après l'été. La France Insoumise appelle chaque citoyen.ne à se mobiliser à nouveau pour interpeler les élus du département qui auront à se prononcer dans le cadre de cette assemblée.